



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

croissance

Question écrite n° 87533

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la croissance nulle en France au deuxième trimestre après une hausse de 0,7 % au premier trimestre. La France voit sa croissance chuter à 0 %, selon une première estimation de l'Insee. Ce chiffre étant nettement inférieur à celui attendu : + 0,3 %, il souhaite savoir comment le ministre des finances peut encore assurer que cette croissance zéro conforte notre objectif d'une croissance de 1 % en 2015, alors que les dépenses de consommation des ménages ont nettement ralenti (+ 0,1 % après + 0,9 %) et que l'économie française ne parvient pas à garder le même rythme.

Texte de la réponse

Sur le 1er semestre 2015, l'activité économique française a effectivement subi de forts à-coups au trimestre le trimestre. L'activité a nettement accéléré au 1er trimestre (+ 0,7 %), sous l'effet d'une amélioration des conditions extérieures (baisse du pétrole et dépréciation de l'euro) et des mesures de politiques favorables à l'offre. Toutefois, il faut noter que l'activité a aussi bénéficié d'un soutien temporaire de la production et de la demande énergétique en lien avec des températures inférieures aux normales, qui explique pour partie la très nette accélération de la consommation des ménages et de la production. Ce rebond, particulièrement vif, appelait logiquement un ralentissement au 2ème trimestre. À cet égard, l'activité économique s'est stabilisée sous l'effet de trois facteurs principaux : d'une part, le contrecoup attendu de la production énergétique et, d'autre part, le net ralentissement de la consommation des ménages après deux trimestres de très fort dynamisme de la consommation en produits manufacturés, et enfin le repli de la production manufacturière, pâtissant notamment de fermetures temporaires de raffineries entre mai et juin. Au-delà de ces à-coups au trimestre le trimestre, le rythme actuel de l'activité reste robuste. La croissance a aussi été révisée à la hausse sur certains trimestres passés, notamment au 1er trimestre 2015 de 0,1 point, à l'occasion de la publication des données du 2ème trimestre. Le glissement annuel du produit intérieur brut ressort à + 1,0 % à fin juin après + 0,9 % à fin mars alors qu'il était nul fin 2014. S'agissant de la consommation des ménages, le glissement annuel s'élève à + 1,7 % à la fin du 2ème trimestre après + 2,0 % à l'issue du 1er trimestre. De même, la prévision actuelle d'une croissance de + 1,0 % en moyenne annuelle en 2015 n'est pas remise en cause. En effet, l'acquis de croissance pour l'année 2015 (c'est-à-dire la croissance observée à la fin de l'année si celle-ci demeurerait stable lors des deux trimestres restants) atteint + 0,8 % à l'issue du 2ème trimestre, niveau déjà très proche de la prévision annuelle. Dans ce contexte, la progression régulière du climat des affaires de l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) depuis plusieurs mois et le fait qu'il a rejoint sa moyenne de long terme en août 2015 (à 100, contre 94 en janvier et 96 en avril), confirme l'amélioration conjoncturelle à l'œuvre depuis le printemps et conforte l'objectif de croissance du Gouvernement. C'est en particulier le cas pour l'industrie et pour les perspectives de demande concernant l'investissement des entreprises et la consommation des ménages pour les mois à venir. En effet, sectoriellement, les climats de l'INSEE dans l'industrie, dans le commerce de gros et dans le commerce de détail excèdent leurs moyennes de long-terme (avec respectivement 103, 103 et 105), et celui dans les services s'est accru de plusieurs points

depuis le début de l'année et flirte avec sa moyenne de long terme (99 en août contre 92 en janvier).

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87533

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 août 2015](#), page 6434

Réponse publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5538